

Chypre : la révélation grecque

vendredi 19 mai 2006, par [Erdal Guven](#)

© Turquie Européenne pour la traduction

© Radikal, le 12/05/2006

Le 4 mai dernier, le magazine l'Express, diffusait une interview du Président de la République chypriote, Tassos Papadopoulos.

***Erdal Güven*, journaliste et chroniqueur au quotidien Radikal en décrypte les significations et portées politiques dans le cadre d'une situation toujours bloquée sur l'île depuis avril 2004, le référendum manqué sur l'adoption du Plan Annan et l'entrée de Chypre dans l'UE.**

Spécialiste des questions internationales, Erdal Güven a toujours été un fervent supporter d'une solution viable sur l'île, s'attirant par là les foudres de l'appareil nationaliste et conservateur comme de l'ancien Président Chypre turc, Rauf Denktas.

Quelle est la cause de l'impasse actuelle sur la question chypriote ?

On peut invoquer nombre de réponses historiques ou conjoncturelles.

Comme produire nombre de causes politiques, économiques, sociales, régionales et internationales. Je suis persuadé, du reste, que chacune d'entre elles apportera une contribution éclairante aux raisons de cette situation bloquée.

Mais il convient tout de même d'analyser l'élément principal de cet état de choses. La conclusion que je livre à la lumière de la politique suivie par Papadopoulos depuis son arrivée au pouvoir est la suivante : la raison principale de l'impasse dans laquelle se trouve Chypre aujourd'hui réside dans le fait que les élites grecques de l'île ne sont pas prêtes à partager le pouvoir avec les élites turques. Quant aux autres raisons du blocage, soit elles découlent de celle-ci soit elles viennent la renforcer.

De ce point de vue, les paroles de Papadopoulos diffusées dans l'Express du 5 mai dernier ont valeur d'aveu. Le leader chypriote, si l'on me pardonne l'expression, crache le morceau.

Regardez un peu ce qu'il nous dit :

« Pour moi, il ne peut pas y avoir d'accord qui n'envisage pas concrètement la réunification du territoire, de la société, de l'économie et, au final, celle des institutions au sein d'un seul et même Etat. Rien de tout cela n'existait dans le plan Annan. C'est pourquoi le peuple chypriote grec l'a rejeté : nous refusons catégoriquement un Etat qui comporterait deux zones distinctes et deux types de structures communales, alors que 82% environ de la population est grecque. Croyez-moi, j'observe avec beaucoup d'intérêt les exemples du Canada ou de la Belgique ; mais, dans ces pays, si aucune des communautés ne peut imposer son point de vue à l'autre, aucune des deux non plus ne peut produire un blocage, une paralysie de l'Etat qui risquerait de conduire à la partition. Je ne peux accepter un système qui permettrait de bloquer le bon fonctionnement et la légitimité d'un Etat unique. Nous n'avons pas rejeté le plan Annan par refus d'une solution, mais parce que, en l'occurrence, ce scénario n'aurait jamais marché. Toute nouvelle initiative devra tenir compte de cette réalité : il faut envisager, point par point, comment vivre ensemble, et non comment vivre séparés. Additionner les positions de chaque partie et couper arbitrairement la poire en deux ne constituera jamais la bonne solution pour Chypre. »

Il y a là deux phrases à souligner :

la première : nous refusons totalement une structure étatique fondée sur deux zones et deux sociétés distinctes

la seconde : Je ne peux accepter un système qui permettrait de bloquer le bon fonctionnement et la légitimité d'un Etat unique.

Ici Papadopoulos s'oppose fondamentalement à une structure fédérale qui constitue à la fois la base et le cadre des solutions envisagées à Chypre depuis 40 ans ; il souhaite que l'on mette fin à toute démarche qui irait dans ce sens.

Depuis qu'il est parvenu au pouvoir, Papadopoulos n'a fait en sorte que l'on puisse dresser de lui un portrait d'homme favorable à une solution.

Lors de la campagne pour le référendum portant sur le plan Annan, il a bien fait la preuve qu'il n'était pas partisan d'une solution commune mais bien de sa propre solution. Mais c'est bien la première fois qu'il avoue si nettement son dessein.

Une structure à deux zones et deux peuples pour Chypre occupe l'agenda chypriote depuis l'accord de Doruk signé en 1977 entre Makarios et Denktas. Toutes les décisions et initiatives de paix de l'ONU font référence à la même structure fédérale.

L'objectif restant, malgré le déséquilibre démographique auquel fait référence Papadopoulos, de veiller à ce qu'il ne mentionne pas et qui est l'égalité entre les deux peuples comme l'autonomie des deux zones. L'expression unilatérale du renoncement à cet objectif ne signifie rien d'autre que la réduction à néant de toute possibilité de solution au problème chypriote. Ce que fait le leader chypriote correspond à la modification des paramètres de la solution ; le paramètre qu'il avance, l'Etat unitaire, ne correspond ni à l'histoire de Chypre ni à ses réalités sociales ; il ne peut pas plus être accepté par le leadership chypriote. Lorsque Papadopoulos parle de « ne pas vivre séparément mais ensemble », cela peut paraître séduisant : mais cela ne s'accorde ni avec la réalité ni avec la justice. Dans les conditions de Chypre aujourd'hui, parler de « vivre ensemble » n'est pas autre chose que l'expression vernissée et mensongère d'un nationalisme à caractère assimilationniste. Surtout lorsque celui qui le dit est un leader qui n'hésite pas à préciser « qu'il se jette au cou des Chypriotes turcs parce qu'il les aime »

L'interview de **Tassos Papadopoulos**

© L'Express , le 04/05/2006

« Vivre ensemble, et non séparés »

Propos recueillis par **Christian Makarian**

Comment sortir l'île de l'ornière ? A quelques mois de la reprise des pourparlers sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, le président chypriote, Tassos Papadopoulos, pose ses conditions.

Deux ans après l'intégration européenne et le rejet massif, par les Chypriotes grecs, du plan de réunification proposé par Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, quel bilan dressez-vous ?

Il ne faut jamais oublier que le problème de Chypre demeure lié à une invasion et à une occupation décidée par la Turquie en 1974. Au sein de la population, moins de 2 habitants sur 10 sont d'origine turque. En revanche, plus de 8 Chypriotes sur 10 sont grecs. S'agissant de la propriété foncière, en dehors des forêts, 88% de la superficie appartient aux Grecs et 12%, aux Turcs. Avant l'invasion, il n'existait pas un seul lieu habité où les Turcs se trouvaient majoritaires ; ils étaient partout en minorité. Cela rend, de façon pratique, toute idée de partition absolument impossible. D'où la seule question qui se pose : que veut la Turquie ?

C'est-à-dire ?

Voulez-vous un seul Etat à Chypre, ou bien deux ? Souhaitez-vous une seule législation, une seule

nationalité, une seule solidarité, une seule présence internationale ? Ou en souhaitez-vous deux, ce qui serait particulièrement dommageable ? S'agissant de l'Union européenne, par exemple, comment imaginer que Chypre soit représentée par deux commissaires à Bruxelles, alors que la France n'en a qu'un seul ? Toute la politique de la Turquie, jusqu'à présent, a consisté à créer deux entités étatiques séparées.

Les Turcs vous répondront qu'ils ont soutenu le plan Annan...

Je sais que beaucoup se sont émus de notre rejet du plan Annan. Mais, de notre point de vue, ce texte n'était pas un plan de paix issu d'un accord négocié, fruit d'une position commune et concertée. Il ressemblait plutôt à la décision d'un arbitre. La mission de bons offices confiée à Kofi Annan lui donnait mandat de sortir les négociations de l'impasse, certes, mais seulement à condition que des discussions substantielles aient lieu avec toutes les parties impliquées. Cela supposait que l'ensemble des sujets qui nous divisent soient abordés et discutés. En réalité, si certains points ont fait l'objet de conversations poussées, d'autres n'ont même pas été évoqués. La politique monétaire commune, par exemple, a été d'emblée écartée des débats ; de même, les aspects financiers et économiques ont été renvoyés à une commission ad hoc.

Comment expliquez-vous cette maladresse ?

Dans l'esprit du secrétaire général de l'ONU, il fallait à tout prix qu'un plan soit adopté avant le 1^{er} mai 2004, date de l'adhésion de Chypre à l'Union européenne, nonobstant les obligations qui s'imposeraient à la Turquie. Pour lui, en somme, on verrait plus tard...

« Je n'accepte pas un système qui permettrait de bloquer le fonctionnement d'un Etat unique »

Et cela laissait en suspens la question concrète de la réunification...

En quelque sorte. Et je ne suis pas d'accord avec cette approche. Pour moi, il ne peut pas y avoir d'accord qui n'envisage pas concrètement la réunification du territoire, de la société, de l'économie et, au final, celle des institutions au sein d'un seul et même Etat. Rien de tout cela n'existait dans le plan Annan. C'est pourquoi le peuple chypriote grec l'a rejeté : nous refusons catégoriquement un Etat qui comporterait deux zones distinctes et deux types de structures communales, alors que 82% environ de la population est grecque. Croyez-moi, j'observe avec beaucoup d'intérêt les exemples du Canada ou de la Belgique ; mais, dans ces pays, si aucune des communautés ne peut imposer son point de vue à l'autre, aucune des deux non plus ne peut produire un blocage, une paralysie de l'Etat qui risquerait de conduire à la partition. Je ne peux accepter un système qui permettrait de bloquer le bon fonctionnement et la légitimité d'un Etat unique. Nous n'avons pas rejeté le plan Annan par refus d'une solution, mais parce que, en l'occurrence, ce scénario n'aurait jamais marché. Toute nouvelle initiative devra tenir compte de cette réalité : il faut envisager, point par point, comment vivre ensemble, et non comment vivre séparés. Additionner les positions de chaque partie et couper arbitrairement la poire en deux ne constituera jamais la bonne solution pour Chypre.

La solution relève toujours de l'ONU. Comment sortir de l'impasse ?

Nous ne voulons pas que certains membres permanents du Conseil de sécurité accaparent le sujet. Je pense en particulier au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, qui ont des intérêts précis dans la région - le premier en raison de la base militaire qu'il détient à Chypre, les seconds à cause du soutien qu'ils apportent à la Turquie et à sa candidature européenne. J'ai fait savoir au secrétaire général que je souhaitais que la mission de l'ONU se poursuive en intégrant d'autres membres permanents, comme la France, la Russie ou la Chine, afin que Chypre dispose d'un traitement plus impartial.

Que pensez-vous d'un processus à la Camp David : vous-même et le président de la République turque de Chypre du Nord, Mehmet Ali Talat, autour d'une même table ?

Cela ne donnerait rien de bon. A moins d'une longue et fructueuse phase de préparation, ce qui reviendrait à remplir les conditions que je viens d'indiquer. A défaut de quoi, nous nous rencontrerions, comme à Camp David, chacun défendrait sa position et, au bout de deux mois ou de deux semaines, les pourparlers seraient interrompus. Quel serait le message, alors, pour le reste du monde ? Que le problème de Chypre est insoluble et que la meilleure solution n'est autre que la partition ou le statu quo.

Selon vous, que cherche la Turquie, en définitive ?

L'influence de la Turquie sur le gouvernement de Chypre du Nord est prédominante. Or la stratégie d'Ankara consiste à entretenir la discussion au sujet de Chypre de façon à gagner du temps par rapport à l'agenda européen. De cette manière, lorsque l'Union demandera des comptes à l'occasion du rendez-vous fixé avec la Turquie pour évaluer ses propres progrès, en septembre prochain, Ankara pourra toujours répondre qu'il serait malvenu d'empoisonner le climat en parlant de Chypre, puisque les pourparlers sont justement en cours. Mais personne n'est dupe. Dans leurs négociations avec la Turquie, les Vingt-Cinq ont réclamé l'ouverture des ports turcs à la flotte chypriote, indépendamment de tout plan de paix, par application des accords d'union douanière entre la Turquie et l'Union. J'espère que l'Europe sera soucieuse de vérité et de justice en demandant que la Turquie se conforme aux obligations posées par l'Union.